



NATIONS  
UNIES

**EP**

UNEP/MED WG.495/3

---



**PROGRAMME DES  
NATIONS UNIES POUR  
L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR  
LA MÉDITERRANÉE**

5 mars 2021  
Original: Anglais

---

Première Réunion du Comité de Pilotage du Sous-Projet 2.1

Réunion tenue par vidéoconférence, 9 mars 2021

**Point 3 de l'ordre du jour: Composante 1 : Gestion de la Zone Côtière – Plan de Travail 2021-2022**

**Point 4 de l'ordre du jour: Composante 2 : Gestion des Aquifères Côtiers et des Écosystèmes Connexes – Plan de Travail 2021-2022**

**Sous-Projet 2.1: Plan de Travail 2021 – 2022**

## Note du Secrétariat

Le Programme pour la mer Méditerranée (MedProgramme), destiné à renforcer la sécurité environnementale (ID FEM 9670), est une approche-programme plurisectorielle régionale mise en oeuvre en Albanie, en Algérie, en Bosnie-Herzégovine, en Égypte, au Liban, en Libye, au Monténégro, au Maroc, en Tunisie et en Turquie. Le Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PAM/PNUE) est le principal organisme d'exécution ; le PNUE et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) sont les organismes d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ; et le Programme hydrologique intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (PHI/UNESCO), la Banque européenne d'investissement (BEI), le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN Med), le Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée, WWF Med, le Plan Bleu, le Programme d'actions prioritaires/Centre d'activités régionales (CAR/PAP), le Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables (CAR/CPD) et le Centre pour les zones spécialement protégées (CAR/ASP) sont les partenaires d'exécution.

Le programme vise à accélérer la mise en oeuvre des actions prioritaires convenues afin de réduire les principales agressions environnementales transfrontalières que subissent la mer Méditerranée et ses zones côtières, tout en renforçant la résilience climatique et la sécurité de l'eau et en améliorant la santé et les moyens de subsistance des populations côtières. Il s'articulera autour de quatre composantes et de huit Sous-Projets.

- a. Composante 1 : Réduction de la pollution d'origine tellurique dans les zones côtières gravement polluées et prioritaires, et mesure des progrès réalisés.
  - b. Composante 2 : Renforcement de la durabilité et de la résilience climatique dans les zones côtières.
  - c. Composante 3 : Protection de la biodiversité marine.
- Composante 4 : Gestion des connaissances et coordination du programme.

La Composante 2 repose sur trois Sous-Projets :

- a. Sous-Projet 2.1. Zones côtières de la Méditerranée : Sécurité de l'eau, résilience climatique et protection de l'habitat (ID FEM 9687)
- b. Sous-Projet 2.2. Zones côtières de la Méditerranée : Gestion du Nexus eau-énergie-alimentation-écosystèmes (ID FEM 9685)
- c. Projet financé grâce au Fonds spécial pour le changement climatique. Renforcement de l'adaptation régionale au changement climatique dans les zones marines et côtières de la Méditerranée SCCF Projet (ID FEM 9670)

Le présent document détaille le plan de travail pour la mise en oeuvre des trois composantes du Sous-Projet 2.1 du MedProgramme pour la période allant du premier trimestre 2021 au premier trimestre 2022 (soit cinq trimestres). Les partenaires d'exécution de ce projet sont la branche méditerranéenne du Partenariat mondial pour l'eau (GWP Med), le CAR/PAP, Plan Bleu et le Programme hydrologique international (PHI/UNESCO).

Les activités énoncées dans le plan de travail quinquennal du Sous-Projet 2.1 ont été initialement approuvées lors de la réunion de lancement du projet qui s'est tenue en juillet 2020. Le plan de travail suivant consiste en une mise à jour préliminaire des activités prévues en 2021 et au premier trimestre de 2022. Les partenaires d'exécution auront l'occasion de présenter des plans de travail plus détaillés lors de la première réunion du comité directeur, en fonction de l'issue des consultations avec les représentants nationaux qui se tiendront en février/mars 2021.

Plan de travail du Sous-Projet 2.1 (2021 - premier trimestre 2022)		2021				2022
Activité/trimestre	Responsable	T1	T2	T3	T4	T1
<b>Composante 1 Gestion des zones côtières</b>						
<b>Résultat 1.1 Consultations multipartites sur la ratification et la mise en œuvre du Protocole GIZC</b>						
<b>1.1.1 Élaboration des matériels pour les consultations à l'appui de la ratification/mise en œuvre du Protocole GIZC</b>						
.1 Réunion des spécialistes sur la méthode visant à établir l'indicateur commun concernant le changement d'usage des terres	CAR/PAP, PAM					
.2 Méthode visant à établir l'indicateur commun concernant le changement d'usage des terres	CAR/PAP, PAM					
<b>1.1.2 Appui à la mise en œuvre/ratification du Protocole GIZC</b>						
.1 Analyse des incidences de la ratification/mise en œuvre du Protocole GIZC dans trois pays	CAR/PAP, Égypte, Liban, Maroc					
.1 Analyse du cadre juridique par rapport aux exigences du Protocole GIZC dans deux pays	CAR/PAP, Algérie, Tunisie					
.2 Analyse de l'utilisation des terres pour l'indicateur commun candidat dans sept pays	CAR/PAP, Albanie, Algérie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Tunisie					
<b>1.1.3 Cinq consultations nationales en soutien à la ratification du Protocole GIZC (portail de gestion des connaissances)</b>						
.1 Réunions de consultation	CAR/PAP, Algérie, Égypte, Liban, Maroc, Tunisie					
<b>1.1.4 Réalisation de trois formations sous-régionales à l'appui de la mise en œuvre du Protocole GIZC</b>						
.1 Élaboration du matériel de formation	CAR/PAP					
.2 Mise en œuvre des trois formations sous-régionales	CAR/PAP, 3 pays					
<b>1.1.5 Mise au point du cadre conceptuel pour l'observation côtière (données brutes/primaires)</b>						

<b>Plan de travail du Sous-Projet 2.1 (2021 - premier trimestre 2022)</b>		<b>2021</b>				<b>2022</b>
<b>Activité/trimestre</b>	<b>Responsable</b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T1</b>
.1 Déterminer les paramètres à surveiller pour parvenir à un bon état environnemental. L'activité viendra compléter les travaux effectués en vue d'élaborer des programmes de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP) nationaux dans le cadre de l'approche écosystémique au niveau méditerranéen.	Plan Bleu					
.2 1 atelier	Plan Bleu					
.3 Mise au point d'un cadre conceptuel pour l'observation des côtes. Systèmes d'observation et de suivi des côtes mis en place dans les pays et leurs forces, faiblesses, besoins et lacunes dans le cadre de l'appui fourni à la mise en œuvre des processus de gestion intégrée des zones côtières aux niveaux national et local.	Plan Bleu					
1 atelier	Plan Bleu					
<b>1.2 Mise en place de mécanismes de coordination interministérielle pour la gestion des côtes</b>						
<b>1.2.1 Mise en place ou renforcement des cadres de coordination interministérielle</b>						
.1 Analyse des parties prenantes pour la création des cadres de coordination interministérielle	CAR/PAP, Égypte, Liban, Tunisie					
.2 Élaboration de termes de référence pour les pays concernés	CAR/PAP, Égypte, Liban, Tunisie, B&H					
.3 Organisation de réunions préparatoires	CAR/PAP, Égypte, Liban, Tunisie, B&H					
<b>1.2.2 Organisation de consultations nationales pour lancer les cadres de coordination interministérielle</b>						
.1 Préparation des consultations nationales pour le lancement des cadres de coordination interministérielle	CAR/PAP					
.2 Mise en œuvre des consultations nationales pour le lancement des cadres de coordination interministérielle	CAP/PAP, Égypte, Liban, Tunisie, B&H					
<b>1.3 Élaboration et adoption de stratégies/plans de gestion intégrée des zones côtières</b>						
<b>1.3.1 Élaboration et soumission pour adoption de deux stratégies nationales de gestion intégrée des zones côtières (Égypte et Liban)</b>						

Plan de travail du Sous-Projet 2.1 (2021 - premier trimestre 2022)		2021				2022
		T1	T2	T3	T4	T1
<b>Activité/trimestre</b>	<b>Responsable</b>					
.1 Élaboration de la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières du Liban	CAR/PAP, Liban					
.1 Élaboration de la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières de l'Égypte	CAR/PAP, Égypte					
.3 Mise en œuvre de stratégies d'appui	CAR/PAP, Liban, Égypte					
<b>1.3.2 Élaboration et soumission pour adoption d'un plan de gestion intégrée des zones côtières (Maroc)</b>						
.1 Élaboration du plan de gestion intégrée des zones côtières du Maroc	CAR/PAP, Plan Bleu, Maroc					
.2 Soutien à la mise en œuvre du plan de gestion intégrée des zones côtières	CAR/PAP, Maroc					
<b>1.3.3 Mise en œuvre de la méthode participative Climagine en appui à l'élaboration des stratégies et plans nationaux de gestion intégrée des zones côtières.</b>						
.1 Mise en œuvre de la méthode Climagine dans quatre pays (activités 1.1.3, 1.1.3 et 1.3.2), parallèlement à l'élaboration des stratégies et des plans de gestion intégrée des zones côtières	Plan Bleu					
.2 Élaboration et soumission pour adoption de deux stratégies nationales de gestion intégrée des zones côtières (Égypte et Liban)	Plan Bleu avec CAR/PAP					
.3 Élaboration et soumission pour adoption de deux plans de gestion intégrée des zones côtières (Maroc et Monténégro)	Plan Bleu avec CAR/PAP					
.4 Rédaction d'un guide Climagine à l'intention des praticiens	Plan Bleu					
<b>1.3.4 Élaboration d'un plan de gestion intégrée en collaboration avec tous les partenaires, selon la méthode du FMI (Damour, Liban)</b>						
.1 Élaboration du plan de gestion intégrée à Damour, au Liban	CAR/PAP, Plan Bleu, GWP-Med, PHI/UNESCO, Liban					
<b>1.3.5 Élaboration et soumission pour adoption d'un plan de gestion intégrée des zones côtières (baie de Kotor, Monténégro)</b>						
.1 Élaboration du plan de gestion intégrée des zones côtières de la baie de Kotor	CAR/PAP, Plan Bleu, Monténégro					
.2 Appui à la mise en œuvre du plan de gestion intégrée des zones côtières	CAR/PAP, Monténégro					
<b>1.4 Élaboration et mise en œuvre d'une série de cours de formation en matière de gestion intégrée des zones côtières, de planification de l'espace marin et d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques</b>						
<b>1.4.1 Préparation du matériel de formation pour le cours de formation en ligne MedOpen</b>						

<b>Plan de travail du Sous-Projet 2.1 (2021 - premier trimestre 2022)</b>		<b>2021</b>				<b>2022</b>
<b>Activité/trimestre</b>	<b>Responsable</b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T1</b>
.1 Préparation du nouveau matériel de formation	CAR/PAP					
.2 Traduction des nouveaux supports de formation en français	CAR/PAP					
<b>Résultat 1.5 Sensibilisation aux approches promues dans le cadre du projet (en portant une attention particulière à la participation du secteur privé)</b>						
<b>1.5.1 Préparation de matériel pour les campagnes de sensibilisation</b>						
.1 Révision et mise à jour de la stratégie de sensibilisation et du plan d'action	CAR/PAP					
.2 Élaboration de matériel de diffusion	CAR/PAP					
.3 Impression et production de matériel de diffusion	CAR/PAP					
<b>1.5.2 Mise en œuvre de trois campagnes de sensibilisation ayant pour thèmes centraux la résilience des côtes, les aquifères côtiers et les femmes dans la gestion côtière</b>						
.1 Établissement de partenariats dans le cadre de la campagne	CAR/PAP, Maroc, Albanie, Algérie					
.2 Mise en œuvre des activités de la campagne	CAR/PAP, Maroc, Albanie, Algérie					
<b>Composante 2 : gestion des aquifères côtiers et des écosystèmes connexes</b>						
<b>Résultat 2.1 Évaluations détaillées de l'état actuel des aquifères côtiers prioritaires et des écosystèmes côtiers connexes, cartes de vulnérabilité et recommandations pour l'aménagement du territoire à l'intention des parties prenantes concernées, dont le secteur privé, les associations nationales et locales de l'eau ainsi que les usagers de l'eau</b>						
<b>2.1.1 Caractérisation et évaluation des aquifères côtiers prioritaires et des écosystèmes connexes par l'application d'une méthode pluridisciplinaire fondée sur des indicateurs</b>						
.1 Rapport intermédiaire sur la collecte de données	PHI/UNESCO					
.2 Rapport d'évaluation concernant les cinq aquifères côtiers prioritaires	PHI/UNESCO					
<b>2.1.2 Évaluation complète de la vulnérabilité et recommandations de gestion associées</b>						
.3 Rapport intérimaire sur la collecte de données et projet de cartes de vulnérabilité	PHI/UNESCO					
.4 Rapports techniques sur la vulnérabilité des cinq aquifères côtiers prioritaires et réponse de gestion associée	PHI/UNESCO					

Plan de travail du Sous-Projet 2.1 (2021 - premier trimestre 2022)		2021				2022
Activité/trimestre	Responsable	T1	T2	T3	T4	T1
<b>Résultat 2.2 Dialogues nationaux visant à recenser des solutions potentielles de gestion conjointe, dont conception et mise en œuvre de modules de formation des parties prenantes</b>						
<b>2.2.1 Analyse des parties prenantes au niveau national</b>						
.1 Détermination des parties prenantes	PHI/UNESCO					
.2 Stratégie de communication pour engager le dialogue avec les parties prenantes	PHI/UNESCO					
<b>Résultat 2.3 Évaluations nationales des résurgences sous-marines d'eau douce et des interactions entre l'eau de mer et l'eau douce</b>						
<b>2.3.1 Création d'un groupe consultatif international de spécialistes en matière de résurgences sous-marines d'eau douce</b>						
.1 Consultations avec des spécialistes nationaux et internationaux	PHI/UNESCO					
.2 Détermination de la composition du groupe consultatif	PHI/UNESCO					
.3 Techniques de pointe permettant de localiser les résurgences sous-marines d'eau douce et déterminer leur étendue	PHI/UNESCO					
.4 Atelier régional sur les résurgences sous-marines d'eau douce	PHI/UNESCO					
<b>2.3.2 Détermination des principales zones où s'observent des résurgences sous-marines d'eau douce au niveau national</b>						
.1 Évaluation des méthodes disponibles	PHI/UNESCO					
.2 Recensement des zones où des résurgences sous-marines d'eau douce se constatent	PHI/UNESCO					
<b>2.3.3 Quantification des flux et des charges de contaminants dans les zones sélectionnées (aquifères prioritaires)</b>						
.1 Évaluation des méthodes	PHI/UNESCO					
.2 Évaluation des charges	PHI/UNESCO					
.3 Modélisation hydrologique	PHI/UNESCO					
.4 Modèle conceptuel	PHI/UNESCO					
<b>2.4 Élaboration de plans de gestion des aquifères prioritaires des zones côtières, y compris la conception et la mise à l'essai sur le terrain des réseaux et protocoles polyvalents de suivi</b>						
<b>2.4.8 Essais pilotes de mise en œuvre</b>						
.1 Accord d'équipement avec les entités nationales	PHI/UNESCO					

<b>Plan de travail du Sous-Projet 2.1 (2021 - premier trimestre 2022)</b>		<b>2021</b>				<b>2022</b>
<b>Activité/trimestre</b>	<b>Responsable</b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T1</b>
.2 Marchés publics	PHI/UNESCO					
.3 Essais pilotes	PHI/UNESCO					